

Relevé de décision du groupe de travail « ARTISANAT – COMMERCE – SERVICE -ESS»

Réunion du 21 mai 2015 17h00 à Tulle – Hôtel d'entreprises Initio

Participants

Présents :

- Viviane DANTONY, Vice présidente en charge du développement économique – Communauté de communes Vézère Monédières
- Ghislaine BRETTE, Directrice de l'Hôtel d'entreprises Initio
- Marie Hélène BLANCHE, Chambre de commerce et d'industrie de la Corrèze
- Jean-François ROBERT, Secrétaire générale adjoint – chambre des métiers de la Corrèze
- Eric LIONNET, Chef de service, Chambre d'Agriculture de la Corrèze
- Sophie MIGNARD, Chargée de mission – Interconsulaire de la Corrèze
- Michèle GARY-PAILLASSOU, Directrice CyberCorrèze
- Sandrine BEAUBERT, Chef de projet CyberCorrèze
- Roland MARON, Président Urba Tulle
- Jean Pierre GOURDON, Membre du conseil de développement du Pays de Tulle
- Anne-Laure AVIZOU, Chargée de mission Conseil Régional du Limousin
- Nathalie MAURIES, Responsable développement économique – Tulle Agglo
- Marine LARIVET, Stagiaire Tulle Agglo
- Elodie CHASTAING, Animatrice Actions Economiques Territorialisées Pays de Tulle

Excusés :

- Eric BELLOUIN, Président SM Pays de Tulle
- Henri JAMMOT, Président de la Communauté de communes Vézère Monédières
- Michel JAULIN, Vice-président de Tulle Agglo
- Christine DUBECH, Conseiller communautaire – Tulle Agglo
- Lucile BENESTEAU, Déléguée communautaire- Communauté de communes des Monédières
- Valérie MARIN, Chargée de mission économie sociale et solidaire- Conseil Général de la Corrèze
- Christèle COURSAT, Conseillère, Conseil Régional du Limousin
- Thierry GOURSOLLE, Conseiller Reprise Chambre des Métiers et d'Artisanat de la Corrèze
- Jean-Marie ROUILLET, Directeur Limousin Actif.
- Jean-Marc CHIRIER, Association La Dordogne de Villages en barrages

Rappel de l'ordre du jour

- 📍 Présentation et visite de l'hôtel d'entreprises Initio
- 📍 Point sur les dossiers AET en cours
- 📍 Présentation des ateliers permanents à la création d'activités et de services

1. PRESENTATION ET VISITE DE L'HOTEL D'ENTREPRISES INITIO

Ghislaine Brette présente l'Hôtel d'entreprises Initio et la pépinière Impact : les locaux sont composés de 47 bureaux de 10 à 22 m², de 6 ateliers de 75 à 150 m², de 3 salles de réunion et de bureaux mis à disposition pour des besoins ponctuels. Actuellement, 20 entreprises sont hébergées,

dont 6 en pépinière. Le taux d'occupation est de 80%. L'hôtel d'entreprises propose une offre de services (accueil des visiteurs, service courrier, standard et permanence téléphonique, ...).

En Limousin, il existe 9 pépinières d'entreprises (4 en Corrèze, 2 en Creuse et 3 en Haute-Vienne), structurées en réseau (le Réseau régional des pépinières).

Viviane Dantony demande à la directrice dans quelles mesures il est possible d'articuler les services proposés par l'hôtel d'entreprises avec le projet d'un porteur de projet sur la CC Vézère-Monédières et Madame Brette lui répond que le dossier doit être étudié.

La présentation se poursuit par la visite des locaux d'Initio.

2. POINT SUR LES DOSSIERS AET EN COURS

Présentation des dossiers AET en cours par Elodie Chastaing.

3. PRESENTATION DES ATELIERS PERMANENTS A LA CREATION D'ACTIVITES ET DE SERVICES

Présentation du contexte et des objectifs des ateliers permanents à la création (cf diaporama).

Présentation de la méthode pour laquelle le Pays de Tulle a été retenu par la Région dans le cadre d'un appel à expérimentation lancé en 2014 et qui est mise en œuvre sur la commune de Saint-Clément, territoire d'expérimentation choisi par le comité syndical du Pays de Tulle (cf pièce jointe).

Questions/échanges :

Pourquoi les chambres consulaires ne sont pas associées au diagnostic local en amont du projet ? :

Ce diagnostic n'a pas vocation d'exhaustivité et d'analyse profonde du territoire mais plutôt vocation à faire un état des lieux de l'existant afin de lancer des pistes de réflexion, de questionner les membres du groupe local constitué d'élus locaux, d'associations et de commerçants communaux et d'habitants.

Pourquoi les chambres consulaires ne sont pas associées au groupe local ? : Ce groupe local a vocation à définir un projet à partir des idées des participants. Les chambres consulaires sont associées à la démarche après que le conseil municipal a donné son accord sur le montage du projet imaginé par le groupe local, pour la partie étude de faisabilité et de viabilité.

Monsieur Roland Maron indique la **nécessité de connaître le porteur de projet avant de démarrer tous travaux de rénovation et/ou de mise aux normes**, et ce pour éviter le risque d'avoir financé des travaux pour un local qui pourrait ne pas attirer de porteur de projet. Par conséquent, une étape intermédiaire est ajoutée au schéma de la méthode afin de créer une étape dédiée à la recherche d'un porteur de projet.

Anne-Laure Avizou indique que, cependant, il n'y a aucune obligation pour une commune d'avoir trouvé le porteur de projet pour faire sa demande de subvention et lancer les travaux.

Nathalie Mauriès souligne **l'importance de la terminologie de projet** dans la présentation d'une telle méthode car certains mots peuvent être interprétés différemment selon le partenaire (ex : projet), ce qui nuit à la bonne compréhension de chacun.

L'ensemble du groupe est d'accord pour dire qu'il faut **attendre la fin de l'expérimentation à Saint-Clément avant de définir un plan d'actions de diffusion sur l'ensemble du territoire**. De plus, Jean-François Robert spécifie que la meilleure communication sur cette méthode d'animation sera le bouche-à-oreille entre élus qui seront les prescripteurs de la méthode.

Pièces jointes :

- Diaporama de la séance
- Schéma de la méthode Pays pour les ateliers permanents à la création
- Tableau récapitulatif des rôles des partenaires
- Projet de convention-type

Prochaine réunion et attendus

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **Judi 25 juin 2015 à 17h**. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Ordre du jour prévisionnel :

- Point sur les dossiers AET en cours
- Information sur les plateformes de financement participatif par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Premières pistes de travail sur la mise en œuvre d'un magasin virtuel.